

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MELANGES RELIGIEUX,

POLITIKES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

Vol. XII. Montreal, Mardi 26 Decembre 1848. No. 30.

UNE ENTREVUE AVEC ABD-EL-KADER.

Pendant que nous entendons journellement discuter à Paris la question de savoir si nous ferons dater la civilisation européenne de Charlemagne ou de Robespierre; pendant que l'on pose sous nos yeux à l'état de problème, les solutions jusqu'à ce jour les plus incontestablement acquises; pendant que l'on réunit, au sein même de l'Assemblée nationale, la vie du sauvage en parallèle avec l'existence de la famille chrétienne et n'est-il pas arrivé à bien des esprits, émus d'une profonde tristesse, de se demander à leur tour si la France est un peuple que Dieu éprouve miséricordieusement pour le régénérer, ou une nation incurablement rebelle, provoquant et justifiant d'avance les plus formidables arrêts?

Pour mon compte, au fond de mon cœur, plein d'admiration pour les vieux titres de la France, plein de confiance dans les indies, multipliés encore aujourd'hui, de ses vertus persistantes, j'ai foi et j'espère! Dégageons notre pensée du tumulte journalier qui l'étourdit, plaçons-nous à la distance du théâtre des passions, comme on recule de quelques pas pour juger les proportions d'un édifice, et nous apercevrons les grandes lignes d'un avenir qu'il est permis de contempler encore avec orgueil. Des intérêts sacrés sont attaqués; cela est vrai; mais bien des égoumens ont été avertis et sont restés vaincus; la sécurité publique est profondément ébranlée, mais bien des illusions funestes ont péri dans cet ébranlement; quelques hommes exploitent la misère publique; mais du moins ils appellent sur elle l'attention et l'étude; le christianisme est profondément par d'étranges déclamations; mais l'erreur est un des chemins les plus battus qui conduisent à la vérité, et l'indifférence est celui de tous qui en éloigne davantage. Courage donc, patience, et les historiens futurs pourront continuer encore les vieilles annales du chevalier Bogars: *Gesta Dei per Francos.*

Si, des agitations intérieures de notre pays, on se reporte vers ses destinées extérieures, on le retrouve, aussi, fidèle à quelques-unes de ses grandes traditions. La France se distingue de toutes les nations européennes par un double rôle: celui du soldat et du missionnaire; sa gloire caractéristique, c'est non-seulement d'avoir été la plus intrépide dans les batailles de la civilisation contre la barbarie, mais aussi d'avoir été la plus intelligente dans la victoire, la plus expansive et la plus dévouée dans la paix. L'Europe, en tant que république catholique, a dit son dernier mot à l'Islamisme, il y a trois siècles, au golfe de Lépante; mais la France, à travers ses prodigieuses vicissitudes, n'a jamais donné sa démission des grandes entreprises orientales. Au xviii^e siècle, un jeune Condé entraînait encore l'élite de la chevalerie française aux aventures des croisades. Louis XV, qui dans les petits appartements de Versailles, ressemblait trop à un sultan, se montrait à Constantinople monarque chrétien. Aux plus terribles jours de la Convention, Aubert Dubayet couvrait, de son patronage, nos frères du Liban, et la campagne d'Égypte, de mieux en mieux comprise, demeura l'une des plus brillantes pages de l'histoire de Napoléon. L'affranchissement de la Morée, l'expédition d'Alger marquent glorieusement la période de la Restauration. Le dernier règne, il est vrai, adopta froidement et tardivement cette conquête; la colonisation sembla longtemps marcher comme au hasard, mais enfin elle marcha. Tantôt c'était un général, qui entraînait un gouverneur, tantôt un gouverneur qui entraînait le ministre; jamais ce n'était le soldat qui disait au capitaine: Asses! ni la France qui disait à son gouvernement: C'est trop! et moins la volonté des hommes d'Etat s'y déploya, plus le génie intime et invincible de la France y apparut.

Aujourd'hui enfin, à cette heure même, au milieu des crises de l'insurrection à peine étouffée, n'est-ce pas encore l'Afrique qui nous présente un débouché admirablement approprié aux plus pressantes difficultés de l'économie politique et de la situation générale?

Cela ne suffit cependant pas: cet empressement joyeux et pour ainsi dire instinctif, qui entraîne l'enfant de Paris vers la vieille terre des Numides, ne doit pas être l'unique sentiment des hommes plus éclairés et plus réfléchis. L'Eglise surtout a là, comme partout, beaucoup à faire et beaucoup à enseigner; L'Eglise qui vient sur nos quais planter la croix et appeler la bénédiction céleste sur nos bateaux fumants de vapeur, comme il y a six siècles à Agues-Mortes, elle bénissait les infames navires et les lourdes voiles des premiers Croisés, L'Eglise bénit autre chose que la traversée. L'Eglise prie pour pré-arriver nos frères voyageurs de la tempête et de la maladie; mais ce ne peut être là son unique souci. Elle qui, dans son antique et immuable liturgie, adresse à toutes les générations ses syllabes sacramentelles, pourrait-elle n'envisager que les accidents d'un jour? Non! Assise sur les deux rives de la Méditerranée, tressaillant d'une maternelle espérance, elle embrasse le présent et l'avenir. Ces instruments nouveaux, ces facilités matérielles que Dieu met de nos jours au service de la force, elle les applique aussi au développement de l'activité intellectuelle. La matière et l'espace sont subjugués désormais d'un bout du monde à l'autre. Que la richesse générale en profite, que tous les malades industriels en tirent parti; soit! mais que la propagation, la diffusion des richesses morales y soient également intéressés! que la foi, que la civilisation qui en découlent étendent aussi leur action et accélèrent leur vitesse!

S'il est une terre ouverte d'avance à cette noble émulation, on conviendrait que c'est l'Afrique; et si le Français qu'on y envoie doit être le premier objet des préoccupations de la patrie, qui niera que l'Arabe ne doive à ce point l'Eglise l'objet d'une égale sollicitude? Voilà de nouveau le chrétien et le musulman assis en présence, se disputant ce génie arabe à la fois si mâle et si souple, si éloquent et si guerrier. Que porterons-nous à ces croyants incultes, mais opiniâtres? Qu'allons-nous montrer à la ségénérité primitive de ces observateurs pénétrants? Nous contenterons-nous, se contenteront-ils des qualités païennes de quelque moderne Scipion, ou bien entrerons-nous sous leurs tentes avec un front uni, plaçant l'Evangile dans leur main, comme Alypius le plaça dans celle

d'Augustin, prononçant comme lui ces simples mots: *Tolle, lege*; prends et lis: ces mots qui, bouleversèrent l'âme du jeune rhéteur, en firent le puissant docteur et le saint Evêque d'Hippone? Cette question a été plus d'une fois soulevée, jamais résolue; la guerre l'écartait; la paix y ramène. De notre côté, l'insurrection n'est plus permise; mais ce qui nous reste à connaître, c'est le travail qui a dû s'opérer, depuis la trêve, dans le cœur des populations indigènes. Abd-el-Kader devenait un des éléments de ce problème, et sa captivité sur notre territoire prenait à ce point de vue un incontestable intérêt.

Le hasard a mis entre mes mains un document authentique. Je le publie ici sans commentaire. La reddition de l'émir, ses clauses se rattachent à des circonstances politiques que ce recueil ne voudrait pas discuter et que je craindrai moi-même d'obscurcir prématurément; mais l'étude morale de notre ennemi, brillant type de sa race, présente une véritable gravité historique, à la condition toutefois de la plus scrupuleuse véridité: cette véridité, ce scrupule, je suis en mesure de l'attester, et je l'atteste.

A peine débarqué à Marseille, Abd-el-Kader, qui avait gagné déjà le cœur de plusieurs officiers français, se concilia à un haut degré la sympathie de ceux-mêmes que les sentiments les moins bienveillants avaient attirés près de lui. Le fils d'un Représentant du peuple, M. Olivier, alors préfet de Marseille, se montra vivement frappé des plaintes du prisonnier, et les traduisit au gouvernement provisoire dans plusieurs dépêches remarquables que j'ai eues sous les yeux et qui font le plus grand honneur à sa générosité. Tout ce qui était compatible avec l'exécution d'ordres rigoureux fut non-seulement accordé, mais offert, et le sentiment de sa dignité porta seul Abd-el-Kader à rejeter plusieurs des adoucissements qu'on se hâta de lui ménager.

Il se refuse à la promenade, afin de ne pas reconnaître le droit de surveillance dont on l'accompagnait; mais il aime la conversation et accepte avec empressement les entretiens sérieux. Assis sur un lit, les jambes croisées et dissimulées sous d'amples vêtements blancs, il reçoit et salue sans se lever. Le visiteur, qui nous transmet ce récit, le trouva campé dans l'angle le plus obscur d'une spacieuse galerie. Un tapis carcé étendu devant son lit indique l'espace réservé aux étrangers, et des sièges y étaient préparés d'avance. Son œil pein de feu interroge et répond avant que ses lèvres se soient ouvertes. Quelquefois il semble murmurer une prière ou l'on ne sait quel refrain mental, pendant que l'interprète répète ses paroles. Un seul Arabe assistait à l'entretien qui va suivre mais n'y prit point part. C'était un oncle d'Abd-el-Kader, vieillard infirme, frappé de surdité et habituellement plongé dans une méditation silencieuse qui ressemble beaucoup au sommeil. Presque couché à l'autre extrémité de la galerie, sur plusieurs couvertures de laine adossées à la muraille, il ne jetait qu'à de rares intervalles un regard éteint sur les deux étrangers qui venaient visiter sa solitude; rien ne parut ni le troubler ni le distraire.

Donnons quelques détails préliminaires pour entrer immédiatement dans le vif du récit. *(A continuer.)*

AFFAIRES DE ROME.

LE PAPE PIE IX.—LE MONDE S'AGITE ET DIEU LE MÈNE! Nous avons besoin de cette pensée, pour calmer en ce moment les émotions de notre cœur.

Comme homme, nous ne voyons point avec indifférence cette fièvre brûlante qui tourmente la société humaine, cette agitation qui en brise tous les liens, ce délire fatal qui l'ébranle jusqu'en ses fondements; et nous demandons ardemment au ciel, pour les peuples, la raison et la paix.

Comme Français, nous sentons plus vivement encore les souffrances et les périls de notre patrie. Notre âme est tirée jusqu'à la mort, à la vue de ses angoisses présentes et du formidable problème de ses destinées à venir; et notre cœur n'élève pas vers Dieu une prière et un vœu qui ne soient pour sa gloire et pour son bonheur.

Mais comme chrétiens, nous l'avouons, une pensée, une douleur nous préoccupe présentement par-dessus toutes les autres.

Entouchant au Chef de l'Eglise, au Vicaire de Jésus-Christ, à ce qu'il y a de plus auguste et de plus sacré sur la terre, on a touché du même coup à ce qu'il y a dans notre cœur de plus profond, de plus délicat et de plus sensible! Tous les autres intérêts, si précieux qu'ils soient, s'effacent devant celui-là. L'Eglise, c'est la patrie de notre âme, la raison de notre foi, la force de notre être, la maîtresse de notre avenir éternel; il y a là une vie supérieure et divine, dont la vie terrestre est aussi éloignée que la terre l'est du ciel. Enfants de l'Eglise, nous sommes élevés par elle à une hauteur plus qu'humaine. Aussi, quand la force brutale ose envahir ce domaine sacré, c'est pour nous faire violence, nous pénétrer de la plus amère des douleurs, mais elle ne soumet jamais ce royaume qui n'est pas de ce monde; nous ne ces-sons de protester contre elle, et d'espérer, contre l'espérance même, en Celui qui nous fortifie.

Non, la force brutale n'est rien; ses triomphes sont de courte durée!

Bonaparte lui-même disait: *Savez-vous qui l'emporte à la longue, du sabre ou de l'idée? C'est l'idée!*

Or, la plus grande, la plus forte, la plus invincible idée qui soit parmi les hommes, c'est l'idée personnifiée dans le souverain pontificat, c'est-à-dire, l'autorité divine, le droit suprême, la loi supérieure à toute loi humaine.

Ce qui est quelque chose en ce monde, ce qui est une force indomptable, ce qui échappe à toutes les puissances de la terre, c'est la vérité, c'est la justice, c'est l'innocence. L'innocence! elle n'est jamais plus invincible que quand elle est faible, seule, abandonnée: *Cum infirmis, tunc potens sum.*

Tel est Pie IX! Ce qui fait à nos yeux non-seulement sa grandeur, mais sa force, c'est qu'il n'a pas un appui humain ici-bas! Comme suspendu entre le ciel et la terre, ne tenant à rien en ce monde, le vicaire de Jésus-Christ n'a besoin que de la main invisible qui le soutient d'en haut, et qui lui

donnera à l'heure et au jour de la Providence les secours les plus inattendus.

Comme son maître, c'est un agneau, et voilà pourquoi, comme lui, il sera vainqueur!

Cette douce et céleste image plaît à notre foi, car les chrétiens ont été de tout temps accoutumés aux victoires de l'agneau. Et quiconque a vu notre Pontife, retrouvera dans cette image l'impression ineffaçable que lui auront laissée la douceur, le calme, la sérénité de son auguste visage; mélange de simplicité et de splendeur, charme indéfinissable que nous n'avons rencontré nulle part.

Nous en avons la ferme confiance, et nous le disons pour la consolation de notre foi et des cœurs chrétiens qu'alligent aujourd'hui les malheurs de l'Eglise: notre Pontife suprême réparait debout et immortel, en dépit de ses furieux et vains orages; Rome reviendra, repentante et confuse, à son monarque et à son Père; elle tombera de nouveau à ses pieds; et subjuguée irrévocablement par la grandeur de cette majesté souveraine et de cette bonté ineffable, elle fera retentir plus haut que jamais son amour, sa reconnaissance et ses transports. L'Italie vraiment régénérée, l'Europe pacifiée, s'uniront dans un applaudissement unanime; et de toutes parts les acclamations du monde catholique salueront encore, dans le Vicaire de Jésus-Christ, l'agneau dominateur et sauveur de la terre, *Agnum dominatorem terræ.*

Héu! la France, fille aînée de l'Eglise, si Dieu lui donnait une part dans cette œuvre glorieuse!

ASSASSINAT DE M. ROSSI.—M. Rossi est mort; il est mort victime d'un lâche assassinat.—Les chambres devaient tenir aujourd'hui (15 nov.) leurs séances d'ouverture; la chambre des députés était convoquée pour deux heures, dans le lieu ordinaire de ses réunions, au palais de la Chancellerie; il était deux heures moins un quart, la plupart des membres étaient déjà dans la salle, les tribunes étaient remplies, le corps diplomatique était présent; à ce moment arrivait M. Rossi, il descend de voiture sous le grand portique de la cour, il était seul, suivi seulement d'un domestique; ses deux fils et son frère étaient, sur la place, mêlés à la foule des curieux, il se dirige vers le grand escalier, à gauche; c'est alors qu'il est frappé.

Depuis quelque temps, il circulait à Rome des bruits sourds de conspiration et d'attentat, mais on paraissait craindre plutôt un mouvement au grand jour; étrange aveuglement! Comme si ces misérables qui s'appellent le parti exalté savaient avoir d'autres ardeurs que pour assassiner dans l'ombre, ou pour frapper lorsque toute résistance est impossible; on assure que la veille au soir M. Rossi avait été prévenu que, dans des conciliabules secrets dont on ignore aujourd'hui les chefs, sa mort avait été jurée, mais il avait fait venir à Rome 500 camburiers, il avait pris pour sauvegarde l'ordre public et la sûreté générale toutes les mesures qui étaient en son pouvoir; il ne voulait ordonner aucune précaution pour sa personne. Ce matin, à onze heures il avait été au Quirinal prendre les dernières instructions du Saint-Père, il avait en avec lui un long entretien de la part de la chambre haute, et enfin il venait assister à l'ouverture de la chambre des députés. Il n'y avait à la chancellerie que le poste nombreux de garde civique qui en a la garde ordinaire; on n'avait placé de factionnaires ni dans la cour du palais, ni dans les vestibules; le groupe principal des assassins dont on évaluait le nombre à une trentaine, était réuni sous le portique intérieur et sur les premiers degrés du grand escalier; on assure qu'un garde civique alla les prévenir, lorsqu'il vit la voiture du ministre s'approcher; ils laissèrent s'engager au milieu d'eux, mais aussitôt ils resserrèrent leurs rangs; un des meurtriers lui présenta sa canne pour lui faire tourner la tête, et en arrière; cette circonstance avait été froidement calculée, on s'était en lui plongeant alors dans le cou un poignard qui trancha l'artère carotide. La blessure était horrible, le sang jaillit à plusieurs pieds jusque sur le mur; M. Rossi perdit un profond soupir, fit encore un pas, et s'affaissa sur lui-même; son domestique le prit dans ses bras; mais il n'a plus parlé.

Depuis ce moment on l'a transporté aussi dans les appartements du cardinal Gazzoli, situés dans le palais même, et les derniers secours de la religion lui ont été prodigués par le curé de la paroisse voisine. Pendant ce temps-là les assassins se perdaient dans la foule, et se retiraient tranquillement; il ne paraît pas même qu'on ait essayé de les arrêter! Que faisait donc le poste de garde civique chargé de la garde du palais? Ces soldats de parade étaient-ils complaisants? Je ne le crois pas; mais alors ils obéissent donc à un commandement de peur; il faut choisir. Ce qui est certain, c'est qu'ils n'ont pas même cherché à fermer les portes pour saisir les meurtriers. Que faisait pendant ce temps la chambre des députés? Un des ministres vint lui annoncer l'exécution du crime; c'était le moment de prendre quelques mesures énergiques, du moins de manifester sa réprobation contre un attentat horrible, ou ses sympathies pour la victime. Rien n'est sorti de cette Assemblée. Ce sont des automates, dit l'un des ambassadeurs qui se trouvaient dans la tribune du corps diplomatique, je me retire; et tout le corps diplomatique s'est retiré avec lui.

MGR. PALMA.—L'infortuné Palma était un prêtre romain d'une science immense et d'une piété exemplaire. Il avait été successivement professeur d'histoire ecclésiastique au collège romain, au séminaire romain, au collège Urbain de la propagande, et enfin à l'université de la Sapience. Il était membre du collège théologique de Rome, théologien de la Daterie apostolique et canoniste de la S. Penitencerie. Il occupa pendant trente-cinq ans la place la plus importante de la propagande. C'est lui qui correspondait directement avec toutes les missions catholiques du monde, et qui était chargé de la direction de toutes leurs affaires. Pie IX, nonobstant l'estime et l'affection pour ce saint et savant prêtre, l'avait nommé son crier secret, et secrétaire des lettres latines du Saint-Siège; ce qui est un des emplois les plus importants et les plus honorables du palais apostolique. Malgré les soins nombreux de ses charges, Mgr. Palma trouvait encore le temps de se dévouer à toutes les œuvres du ministère pastoral. Il confessait les pauvres, visitait les malades, et se consacrait particulièrement à la direction des jeunes gens. Il avait cinquante-six ans, quand une ballesacrilège est venue le frapper, et a enlevé à l'Eglise romaine et au

Saint-Père l'un de leurs plus fidèles et plus éminents serviteurs.

PIE IX.—Un de nos amis, un Romain, nous écrivait au mois de juillet dernier, au sortir d'une longue et paternelle audience que lui avait accordée N. S. P. le Pape:

"Le Souverain Pontife m'a dit: "Il y aura bientôt dix jours si effroyables qu'il faudra tenir toutes ses fenêtres fermées pour échapper à la mort. Mais, a-t-il ajouté, ces jours seront de courte durée."

La mort de Mgr. Palma, tué à la fenêtre du Quirinal, nous a rappelés ces paroles, et nous avons la confiance que ce présage, en quelque sorte prophétique, se réalisera tout entier.

LES DEMAGOGUES.—On lit dans une correspondance publiée par l'Univers:

"Les chefs que l'on désigne dans le parti sont Sterbini et Torry députés et journalistes. Charles Bonaparte, prince de Canino, et Potenziari, riches propriétaires se sont jetés dans la révolution pour sauver leurs richesses. D'après l'opinion générale, ils ont tous deux beaucoup contribué, par leurs discours, à armer le bras des assassins. Ces messieurs, en revenant de Turin, assistèrent à Florence à un banquet où l'on décida qu'à tout prix (*à quelque coût*) il fallait se débarrasser du comte Rossi. M. Charles Bonaparte, assure-t-on, a depuis son retour ici, tenu un langage qui faisait frémir."

GIOBERTI.—Il y a un nom, il a un prêtre en Italie sur qui retombe une responsabilité terrible; c'est l'abbé Gioberti. C'est lui qui a mis le feu à toutes les mauvaises passions de la Péninsule, et qui les attise encore. Le 16, à Rome, les bandes démagogiques portaient sur leurs pas: "Convocations de la Constituante et exécution du projet de l'Acte fédératif." La Constituante italienne est la pensée du congrès réuni à Turin; l'Acte Fédératif est le manifeste de ce congrès. Or, le congrès et ses actes sont l'œuvre de M. Gioberti. C'est lui qui a convoqué et présidé cette funeste assemblée, c'est lui qui en était l'âme. C'est au sortir de ce congrès que les Sterbini, les Canino sont venus soulever la population de Rome.

REPÈCHÉS.—M. le ministre des affaires étrangères (à Paris) a communiqué à des représentants la dépêche qu'il a adressée à M. le duc d'Harcourt, ambassadeur de France à Rome après avoir eu connaissance des événements désastreux des 15 et 16 novembre. Si nos informations sont exactes, dans cette dépêche, le ministre chargerait l'ambassadeur d'offrir au Souverain-Pontife l'expression de la profonde et douloureuse sympathie du gouvernement français. Il y serait dit que la république française est déterminée à rester la fille aînée de l'Eglise, et que, comme catholique et comme républicain, le ministre doit un double hommage de respect et de dévouement au chef de l'Eglise et au grand Pape républicain.

CIRCULAIRE DE MGR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS AUX CURÉS DE SON DIOCÈSE.

Paris, le 26 novembre 1848.

Monsieur le Curé,

Notre âme est plongée dans la douleur. L'Eglise souffre dans son chef. La capitale du monde chrétien est en proie aux factions; le sang a coulé à Rome, il a coulé jusque dans le palais de notre bien-aimé pontife Pie IX. Le vicaire de Jésus-Christ commence sa passion. Il boit le calice amer de l'ingratitude qu'il avait entrevu le jour où son âme magnanime résolut d'opérer, par la confiance, par l'amour, la rédemption de son pays. Le père de la liberté italienne n'est peut-être plus libre en ce moment.

Les événements qui ont ensanglanté Rome et couvert de deuil le monde catholique ne nous sont pas encore complètement connus; mais nous en savons assez pour juger de leur gravité. Nous en savons assez pour éprouver le besoin de reprendre nos larmes avec nos prières devant Dieu. Il tient dans ses mains le cœur des peuples. Puisse-t-il dissiper ces aveuglements, calmer les haines, apaiser les discordes civiles, et confondre les complots des méchants!

Ces complots sont aussi vastes que ténébreux, et ceux qui les ourdissent n'en veulent pas au chef temporel d'un des plus petits États de l'Europe, ils en veulent surtout au chef du catholicisme. Pour asservir les peuples, ils voudraient briser le lien qui les unit.

Mais Dieu ne le permettra pas. Notre confiance dans l'issue de la lutte n'est pas douteuse. Seulement puisse l'épreuve être abrégée! Et voilà ce qu'il faut aujourd'hui demander au ciel.

Espérons d'ailleurs que les nations catholiques comprendront le danger qui les menace, et qui menace avec lui, toutes les conquêtes de la liberté modérée et de la civilisation. La France surtout pourrait-elle souffrir qu'on l'attaquât ainsi dans ses croyances, dans ses traditions, dans ses intérêts les plus élevés? Si Rome est la tête du catholicisme, la France en est le cœur et le bras.

Priens tous, Monsieur le Curé: les prêtres réciteront tous les jours à la messe l'oraison *Pro summo Pontifice*, engagez les fidèles à joindre leurs prières aux nôtres. Que les saintes âmes s'unissent à nous par des communications ferventes. Plus tard, si les circonstances le demandent, nous ordonnerons des prières publiques.

Recevez, Monsieur le Curé, l'assurance de mon sincère et bien affectueux dévouement.

MARIE-DOMINIQUE-AUGUSTE, Archevêque de Paris.

PROTESTATION DU SAINT-SIÈGE CONTRE LA PÉRSÉCUTION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN SUISSE.

Nous savons bien que N. S. P. le Pape ne laisserait pas les radicaux suisses consommer leurs attentats contre la liberté de l'Eglise et de ses ministres, sans faire les plus

nergiques protestations en faveur du droit et de la justice. Nous trouvons aujourd'hui dans le *Giornale Romano*, deux notes qui seront accueillies par tous les catholiques avec la plus respectueuse et la plus vive reconnaissance. On reconnaît le caractère élevé et sûr des communications que reçoit la feuille romaine.

Nous sommes en mesure d'affirmer que S. Em. Rév. le cardinal Segna, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, a réclamé contre l'exécution du prétendu concordat religieux, arrêté dans la conférence des cinq cantons qui composent le diocèse de Lausanne et Genève.

Une autre réclamation a été adressée au nom du Saint-Père par cette Eminence au sujet de l'arrestation de Mgr. l'Evêque de Lausanne et Genève.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 26 DECEMBRE 1848.

LES RECOLLETS EN CANADA.

(Voir les numéros des 5 et 7 décembre.)

Enthal. — Numéro du 7 décembre 1848. 9e année. 1624, lisez 1623. Comme le dernier, lisez comme le premier. Suite.

Un des plus glorieux élans qu'on puisse faire aujourd'hui de l'ouvrage de F. Sagard, c'est de dire qu'il est devenu une de ces curiosités bibliographiques, pour lesquelles un bibliomane ne compte pas ses sacrifices : (1) et ce n'est pas sans raison. Tous ceux en effet qui cherchent dans l'histoire autre chose que les récits fabuleux de nos romanciers historiques, ou les tableaux de cabinet de nos touristes modernes, trouvent toujours de préférence à passer à la parolle sources. Quoiqu'on dise : Charlevoix, Paillé observateur de ce célèbre religieux a laissé peu de chose à recueillir sur l'histoire des Hurons, à ceux qui l'ont suivi : ils ont pu compléter le tableau, mais le cadre était tracé. Il a décrit en détail, en suivant son récit d'anciennes coutumes ou d'usages les piquants, leur vie politique et civile, leurs mœurs domestiques et privées.

Le mérite de ces hommes apostoliques que le motif seul de la religion lançait au milieu des nations sauvages du nouveau monde, ne tarda pas à être apprécié de ces nations, qui bien que grossières, n'avaient pas perdu tout sentiment moral. Le Sauvage sut bien distinguer entre le Missionnaire qui venait lui parler de la vie, et l'Agent des compagnies de marchands, qui se répandaient au loin pour faire la traite avec plus d'avantage. L'homme apostolique ne fut reconnu que du Dieu qu'il ignorait, et de son âme à laquelle il ne pensait pas le trahir, car c'est le nom que l'homme du commerce avait reçu, ne lui parlait que de profits. L'un avait le dévouement désintéressé du pasteur, l'autre la cupidité avidité d'un intérêt tout matériel ; mais ce qui frappait davantage le sauvage, c'est qu'il trouvait dans celui-là la vertu portée jusqu'à l'héroïsme, et le plus souvent, il rencontrait dans celui-ci un hôte assés agréable, d'avanture, et de dégradaite immorale. A la honte du christianisme, quelques uns se montrèrent même plus dissolus que les Sauvages. (2)

Aussi recevaient-ils les uns et les autres, des témoignages de confiance bien différents. Dans les premiers temps de la colonie, les Sauvages se montraient toujours difficiles, pour introduire les traités dans l'intérieur de leur pays ou dans des contrées nouvelles : ils avaient prévu que l'insatiable avidité de ces marchands leur deviendrait fatale, et qu'ils perdraient eux-mêmes le monopole du commerce qu'ils avaient seuls entrepris jusque-là ; mais loin de contrarier les projets d'expéditions lointaines du missionnaire, ils allaient quelque fois au devant de ses desirs.

Les Népissiens (Nipissiens), nation éminemment voyageuse, s'étaient offerts au F. Sagard pour le conduire dans les vastes régions du Nord, où se trouvaient, disaient-ils, des nations nombreuses. Le projet seul de cette expédition, qui le départ précipité de ce Religieux, ne lui permit pas de réfléchir, lui fit honneur. Sa raisonnement semblable à celui de Christophe Colomb, montre toute la justesse de ses appréciations, et peut être regardé comme un premier pas vers les découvertes qui devaient s'opérer plus tard. Ces nations de l'Ouest, écrit Sagard, ne doivent habiter près de la mer de la Chine, qui doit border ce pays vers l'Occident, comme il est borné à l'Est par l'Océan. C'était tracer la route à ses successeurs.

L'influence des trois bons religieux Récollets, seuls Missionnaires alors chez les Hurons, se révéla surtout dans deux graves circonstances.

Un jeune étourdi, en venant visiter avec plusieurs autres, les Missionnaires dans leur cabane, eut la hardiesse, ou ne sait par quel motif, de s'armer de son couteau et de se mettre en mesure de donner la mort au P. Joseph. On arrêta le bras d'incrimination, mais l'injure était publique, et les Missionnaires qui savaient de quel importance il était pour leur caractère, de ne pas lui laisser impunie, demandèrent justice en se conformant aux usages de la nation. Ils adressèrent leur plainte au grand Capitaine du village, et lui dirent d'assembler le Conseil général des anciens, pour qu'ils réparent de pareils désordres, et les empêchassent de se renouveler.

Telle était en effet parmi eux la marche ordinaire de toutes les affaires contentieuses et politiques. Elles se traitaient dans les assemblées, composées ordinairement des anciens du village.

A l'heure ordinaire des réunions, le Capitaine monta sur le toit de sa cabane, et poussant les cris bien connus, il fit en peu de temps et sans beau-

comp d'après, réunir le conseil. Les plaignants furent introduits dans cette nombreuse assemblée où la gravité et la sagesse des délibérations auraient pu faire oublier qu'elle n'était formée que de Sauvages, si la suite des séances, le costume et la tenue des membres avait favorisé l'illusion (3). Le grand Capitaine les fit asseoir par honneur à ses côtés.

Après le moment de silence d'usage, pendant lequel furent les Calomets, le Capitaine leur dit : " Mes neveux, j'ai fait assembler ce conseil général pour qu'on prépare l'injure que vous avez reçue. Faites connaître vos plaintes à ceux qui n'en ont pas entendus parler en core, et je ferai alors ma harangue." Les Missionnaires ont prétendu pour exposer le but qu'ils se proposaient, les motifs qui les amenaient dans leur pays, et le désir qu'ils avaient de leur bonheur. Puisqu'ils ne vous veulent que du bien, dirent-ils en finissant, vous ne devez pas nous vouloir du mal.

Le Capitaine alors prit la parole, pour féliciter le coupable, et exalter la bonté et les services des serviteurs de Dieu. Il termina par des excuses pour le coupable, en disant qu'il fallait le regarder comme un chien tel est leur injure ordinaire en pareille circonstance. Les Sauvages offrirent ensuite quelques présents en dédommagement : la réparation la plus solennelle aurait été sans cela incomplète à leurs yeux.

Le second événement était d'un intérêt plus général encore. Il s'agissait d'arrêter les suites malheureuses d'une vive contestation élevée entre deux nations puissantes. Près des Hurons, vers le Sud, demeurait une nation nombreuse, développée sur un vaste territoire de plus de 100 lieues de long. D'un côté elle touchait aux Hurons, de l'autre elle confinait avec le pays des Iroquois. On la nommait la Nation Neutre, (4) à cause du rôle qu'elle jouait entre les Hurons et les Iroquois, presque toujours en guerre entre eux, et qui pour se rencontrer, étaient obligés de passer sur son sol. Par une convention rigoureusement observée, les deux parties s'en venaient jamais aux mains chez cette nation. On voyait là les Hurons et les Iroquois manger, converser et loger ensemble comme s'ils eussent été amis. Ils reprenaient leur rôle en sortant de ce territoire. Une grave querelle venait de s'élever entre les Hurons et les Neutres, et bientôt elle s'envenima de telle sorte que la guerre la plus désastreuse eût sur le point d'éclater. Les Hurons qui avaient la moitié moins de guerriers qu'eux, auraient été infailliblement défaits. On fit dès lors des préparatifs considérables, on fortifiait les villages, on apprêta les armes, on amassait les provisions. Les guerriers se disposaient à entrer immédiatement en campagne.

Les Missionnaires habitaient alors le village de Quiénonnecan, le plus voisin de la nation Neutre et par conséquent le plus exposé. Ils voyaient dans cette triste circonstance bien moins leur propre perte, que l'anéantissement d'une nation amie, et la ruine de toutes leurs espérances pour la religion. Ils hésitèrent pas à essayer de conjurer l'orage. Le rôle de pacificateur convenait si bien à leur Mission toute de paix et de charité ! Ils visitèrent les deux parties, vont trouver les chefs influents, élèvent la voix dans les assemblées publiques, et ne négligent aucun moyen pour atténuer leur haine. Le plus heureux succès couronna la démarche de ces humbles religieux. Les symptômes de division se dissipèrent, et bientôt la bonne harmonie se rétablit entre les deux peuples.

Ces sentiments d'estime et d'affection n'étaient pas rares. Le P. Sagard en reçut un jour une preuve touchante. La cabane des Missionnaires avait été bâtie à deux portes de distance du village de Quiénonnecan, malgré les instances des Sauvages pour les retenir au milieu d'eux. Ils s'étaient séparés du village, afin d'être plus tranquilles, et de vaquer avec plus de loisir à leurs exercices religieux. Le grand Capitaine de ce village Avandanon, qui n'était pas encore baptisé, remarqua que le P. Sagard se trouvait quelquefois seul la nuit, à cause de l'absence des deux Pères. Il vint un jour le trouver, et lui offrit de lui tenir compagnie. " J'ai peur, lui dit-il, que les Iroquois qui courent la campagne en ce moment, ne viennent te surprendre et ne te tuent dans ta cabane, sans que nous puissions te secourir. Peut-être même, ajouta-t-il en suivant ses idées superstitieuses, que les esprits mauvais qui nous importent souvent la nuit, viendront t'étrangler ; si nous sommes deux, tu auras moins peur. Ne crains pas mon aveu, que je trouble ta prière. Je ne te parlerai pas pour te distraire, je prierai Jésus avec toi ; mais tu n'as es chers, et je ne veux pas qu'il t'arrive quelque mal."

Le lecteur aimera encore à entendre les adieux touchants, que les Hurons adressèrent à ce Missionnaire, quand il fut obligé de descendre à Québec, après avoir passé une année au milieu d'eux : " Gabriel, serons-nous encore en vie, nous et nos petits enfants, quand tu reviendras nous voir. Tu sais comme nous t'avons toujours aimé et chéri ; ne nous abandonne pas et prends courage à nous instruire. Viens nous enseigner le

(3) D'après le récit des Missionnaires, les Sauvages en conseil se réunissaient autour d'un feu dans une cabane pleine de fumée, et se tenaient accroupis par terre comme des singes. Les peintures les plus grossières et les plus bizarres couvraient leurs corps et leur tenaient lieu de vêtements. Ils virent un jour un des orateurs les plus distingués, rester couché sur le dos et les jambes croisées en l'air, pendant qu'il pérorait avec chaleur, et qu'il se faisait écouter avec autant d'attention que s'il eût parlé du haut d'une de nos tribunes législatives.

(4) Cette nation couvrait la rive Ouest de la rivière de Niagara, et une partie de celle de l'Est. Elle fut visitée plus tard par les Missionnaires, mais son pays était si bien connu que Champlain dans sa carte du Canada de 1612. La traite avec une admirable précision, sans l'avoir cependant visitée. Cette carte offre une singularité remarquable, l'achète de Niagara, cette merveille de la nature qui ne se trouve mentionnée ni dans les récits de Champlain ni dans les autres écrits de cette époque reculée, est cependant indiquée dans sa carte. On y trouve le canal formé par la rivière, et les deux îles qui divisent aujourd'hui la chute, mais le canal dessiné avec soin et désigné par l'inscription *sault d'eau*, est placée à l'entrée même du lac Ontario et par conséquent loin des chutes actuelles. Il est probable cependant que leur position n'a pas changé, car 40 ans plus tard, les géographes les plaçaient où elles sont aujourd'hui.

chemin du ciel, afin que nous ne périssions pas, et que le démon ne nous entraîne pas après la mort ; dans la cabane de feu. Il est méchant, et nous fait bien du mal ; prie donc Jésus pour nous et adonne nous parmi ses enfants, afin que nous puissions aller avec toi dans son Paradis." A continuer.

LA JUDICATURE.

Notre confrère de l'Echo des Campagnes dit, dans sa feuille du 21, entre autres choses les suivantes, que nous reproduisons pour que nos lecteurs soient à même de savoir quel système propose l'Echo des Campagnes. Il s'agit des Cours de Circuit :

" Nous n'entreprendrons pas ici, dit-il, d'entrer dans les détails du système à établir, ni de mentionner le nombre de circonscriptions à être formées ; et même nous nous nous la réserve de taire les places propres à former les chefs-lieux de ces circonscriptions judiciaires. Nous laisserons à ceux mieux situés que nous pour cela à en juger, c'est-à-dire à nos savants législateurs ; et cette partie de la tâche n'est peut-être pas la plus facile. Nous nous contenterons donc de peser les bases que nous pensons les plus propres à satisfaire les besoins de la population, et essentielles à l'existence de ces Cours, si l'on veut établir enfin une organisation qui puisse avoir quelque durée :

1. Jurisdiction jusqu'à \$100 ; Cour présidée par un juge non-résidant ; appel à une Cour Supérieure de tout jugement final excédant \$10, et droit d'évocation à la Cour du Banc de la Reine après l'enquête et pour audition au mérite dans toute cause excédant \$20, dans les actions personnelles ; et appel de tous jugements, quel qu'en soit le montant, dans les actions réelles ou mixtes.

2. Le greffier de cette Cour devra être dépositaire de tous les jugements et actes notariés, promoués et exécutés dans la division, tant pour le passé que pour l'avenir.

3. Un Shérif devra être nommé pour chaque division avec pouvoir de vendre les immeubles. 4. Une Cour de Sessions de Quarters, avec les mêmes pouvoirs que celles existant dans les villes."

Tel est le nouveau plan, ou plutôt telles sont les modifications que propose notre confrère. Nous tachons de donner vendredi les observations dont il a mentionné les lignes qui précèdent. Nous invitons ceux qui auraient à faire des suggestions pour ou contre ce plan, à nous les adresser ; nous nous ferons un grand plaisir de les publier.

BULLETIN COMMERCIAL.

Le Herald de Montréal nous apprend que durant les années 1845, 1846, 1847, 1848, Montréal a exporté directement les quantités suivantes de produits [les envois à Québec n'y sont pas inclus] :

Table with 4 columns: Year (1845, 1846, 1847, 1848) and various goods (Fleur, Blé, Orges, Avoine, Pâis, P. d'ay, Lard, Saum, Reur, Saïndoux) with corresponding quantities.

Nous apprenons que les prédications de M. Chéniquy, dans les églises de cette ville, ont été très fructueuses. C'est dimanche soir que M. Chéniquy a terminé cette nouvelle campagne. Le nombre des nouveaux adeptes à la tempérance a été comme suit :

C'est encore là un beau succès, et qui n'est que l'avant-coureur de succès plus grands encore que nous aurons sans doute à signaler, lorsque l'apôtre de la tempérance se fera entendre du haut de la chaire de l'Église Notre Dame. On nous apprend qu'aux Tanneries des Rollands, les *jeune gens* de l'endroit sont allés en corps, musique en tête et avec un drapeau, s'enrôler sous la bannière de la sobriété. On nous dit encore que M. Muzard, prêtre de St. Sulpice, a donné un exemple magnifique et dont les témoins n'ont pu retenir leurs larmes. Ce bon prêtre s'est en effet présenté devant tout le peuple, le crucifix en main, et a déclaré qu'il voulait couronner ces exercices de retraite, en faisant lui-même le sacrifice des boissons enivrantes. Ce sont là de beaux modèles à suivre, et que nos concitoyens ne manqueraient pas d'imiter, lorsqu'ils auront eux aussi l'avantage d'une retraite de tempérance.

Comme nos lecteurs le verront dans cette feuille, nous avons reçu notre seconde correspondance de Washington. Vraie la fête d'hier, nous nous voyons forcés de remettre à vendredi une longue correspondance de R. B. sur l'annexion du Canada aux États-Unis. Nous devons faire quelques remarques à ce sujet, elles accompagneront les considérations de notre collaborateur des États-Unis. En attendant nous communiquons quelques lignes d'une lettre privée que nous adresse R. B. Il nous apprend que le climat et les institutions des États-Unis lui vont très bien. " Je suis bien content, dit-il, et très indépendant comme on l'est aux États-Unis. Vivent les Whigs !... La première dame Américaine, avec laquelle j'ai conversé, m'a demandé de quoi j'étais whig ou démocrate ! La politique est ici le topique favori des dames." Notre correspondant nous pardonnera de publier ces quelques lignes de confiance ; nous n'avons pu résister au désir d'annoncer à nos lecteurs que R. B. est whig ; c'est leur donner une idée anticipée de sa manière de voir.

On a commencé hier, à la messe de l'aurore, à éclairer l'église cathédrale avec le gaz ; l'effet en a été parfait. Au moyen de 20 becs placés très-convenablement dans la nef et dans les tribunes, on pouvait lire aussi facilement que si l'on eût une chandelle près de soi. Ce mode d'éclairage est évidemment le plus propre et peut-être aussi le plus économique ; toujours est-il que ces faisceaux de lumières, (chaque bec équivalant à onze chandelles) augmentés par tout le luminaire du grand lustre du chœur, qui est un des plus beaux que l'on ait encore au pays, forment une illumination véritablement complète et magnifique. L'église St. Jacques étant toujours extraordinairement fréquentée, et outre les offices du jour, y ayant souvent des exercices de piété de très grand matin et aussi bien tard le soir, cette amélioration devenait pour ainsi-dire nécessaire ; aussi l'évêché n'a pas reculé devant cette nouvelle dépense. Le jour de Noël, le nombre des communicants a été très-considérable dans cette église ; on y a donné la Sainte Communion pendant plus d'une heure. Nous pensons qu'il en a été à proportion de même dans toutes les autres églises de la ville. Tout il est vrai que la population catholique est encore pleine de foi et que nos solennités chrétiennes sont toujours religieusement célébrées à Montréal.

Le Register disait dernièrement qu'il regrettrait que M. O'Reilly entrât chez les Jésuites. Nous lui avons demandé : " Pourquoi ? " Il répond : " Parce qu'il croit que les Jésuites le gâtent ! " Maintenant il ajoute : " L'Europe chasse les Jésuites. Pourquoi ? " Nous répondons que c'est pour la même raison qui fait chasser les ordres religieux en Suisse, qui fait incarcérer plusieurs Curés et surtout Mgr. Merrilly ; c'est la même raison qui fait demander une révolution morale et sociale, et crier : " Vive Jésus Christ démocrate ! " C'est enfin la même raison qui vient de faire assassiner Mgr. Palma, de faire assiéger le Souverain Pontife Pie IX dans son palais, et qui vient de lui imposer un ministère démocrate, et de le tenir en surveillance au Quirinal. A notre tour, nous disons : " Venez dites que vous craignez que les Jésuites ne gâtent M. O'Reilly. Pourquoi ? "

Nous voyons que le *Morning Courier* du 23 courant se lance fort de dire que Montréal ne possède pas d'observatoire. Notre confrère cite à ce sujet l'établissement d'une observatoire dans la ville de Cincinnati. C'est un M. Verrill qui en fut le principal fondateur. Dans le cours de sa vie de recherches, ce Monsieur antea qu'il avait pris la détermination de consacrer cinq années de sa vie à l'établissement d'un observatoire, et il proposa de trouver le capital nécessaire à cet objet en prêts de \$25. En trois ans, il avait amassé \$8000. L'opération ne tarda pas à se fonder et aujourd'hui elle prospère. Le *Courier* propose cet exemple aux citoyens de Montréal ; il les prie de le considérer attentivement. Nous sommes portés à croire que notre confrère fait sa proposition à une époque bien peu favorable. Aujourd'hui que tout le monde se plaint généralement de la gêne et de la pénurie, nous doutons fort qu'une telle proposition puisse rencontrer l'approbation des citoyens de cette ville. Que le *Courier* n'aille pas s'imaginer que nous sommes opposés à l'établissement proposé ; au contraire, ce serait avec un grand plaisir que nous en verrions la fondation, et nous serions prêts à coopérer autant qu'il est en nous. Mais nous avons l'expérience du passé, pour nous dispenser que pour le moment c'est chose à peu près impossible. Un y a déjà plusieurs mois, il avait été question de ce projet ; il avait même été convoqué une assemblée publique. Le comité fut nommé pour faire toutes les démarches nécessaires, et après deux à trois séances les membres ne se réunirent plus, et la chose en est restée là. Pourquoi ? C'est que l'on voyait déjà alors que le temps n'était pas propre à l'établissement d'un observatoire. Ainsi donc, tout en étant en faveur d'une semblable institution, nous croyons que le temps, choisi pour la commencer, n'est pas encore arrivé ; et ce n'est qu'avec des temps meilleurs et des affaires plus prospères, qu'on peut espérer de voir plus tard un pareil projet mis à exécution.

Quelques journaux disent qu'une dépêche Télégraphique arrivée juste au moment du départ du Steamer venant d'Angleterre, annonçait la nouvelle que le Souverain Pontife avait quitté Rome le 24 novembre à 5 heures du matin et devait se retirer en France.

Il paraît que Sereni a refusé d'accepter sa nomination comme ministre. Quand au ministère, il a publié un manifeste dont voici quelques passages :

" Parmi ces principes, il en est un qui a obtenu par acte solennel l'assentiment du prince (le principe de la nationalité italienne). Quant à un autre (ce n'est d'un pacte fédéral), promesse a été faite par le prince qu'il se concerterait avec le ministère pour que des propositions en ce sens fussent présentées à l'approbation des chambres."

" Le principe de la nationalité italienne, proclamé par notre peuple et par les chambres, a été sanctionné sans réserve par le prince, alors qu'avec un zèle tout paternel, il s'est adressé à l'empereur d'Autriche dans sa lettre à ce prince : " Attendu que pour réaliser ce bien, nous croyons indispensable d'exécuter les délibérations adoptées par la chambre des députés concernant l'indépendance italienne, notre ferme résolution de mettre en pratique ces délibérations n'est pas autre chose qu'une franche adhésion aux vœux des représentants du peuple." Nul ne doute de notre pleine adhésion au programme du 5 juin, accueillie avec tant d'enthousiasme par les chambres délibératives.

" La convention d'un constituant à Rome, et la rédaction d'un pacte fédéral, sont des principes et des maximes que nous trouvons formulés dans le vœu exprimé par nos chambres pour la convention. Une diète à Rome, destinée à discuter les intérêts généraux de la patrie commune."

" Aujourd'hui qu'à ce vœu, à cette maxime fondamentale, vient se joindre l'assentiment du prince que l'Italie entière a salué comme l'initiateur de sa liberté et de son indépendance, notre cœur palpite à l'idée de la proximité du moment où il nous est donné de voir notre enfin ce pacte fédéral, qui, respectant l'existence des États particuliers et laissant intacte leur forme de gouvernement, servira à assurer la liberté, l'union et l'indépendance de l'Italie. Cette œuvre aura sa perfection, à notre avis, alors que s'y associeront la gloire de Rome et le nom d'un pontife vénéré."

Campagnard, sur " la politique Canadienne ", est reçu pour vendredi.

(1) Un exemplaire du Voyage des Hurons de F. Sagard, 1 vol. in 8, a été payé 15 liv. sur à la vente Stanley, et 18 liv. et 18 c. à Blandin. L'année dernière, il s'est encore vendu en France 28 6 S (2) Grand voyage des Hurons par le F. Sagard p. 159 et 177. Voyage de Champlain.

Le temps continue à être au froid : depuis vendredi, nous avons suffisamment de neige pour former de beaux chemins d'hiver ; aussi les carrioles sont-elles fort recherchées. Le fleuve est couvert de glaces ce matin ; les bordages sur les deux rives sont bien étendus, et l'eau commence à monter ; ce qui est un indice certain que la glace est prise entre cette ville et Sorel. On peut ainsi s'attendre à avoir la glace prise devant Montréal pour le jour de l'an. Aujourd'hui le ciel est pur, et le soleil brille de tout son éclat.

Dimanche, des malfaiteurs ont mis le feu à une maison inhabitée dans la rue St. François Xavier, et ce n'est qu'avec peine qu'on l'a empêché de se communiquer aux maisons voisines. On n'a pu encore découvrir les incendiaires.

Il se signe en ce moment une requête au parlement impérial pour demander le rappel ou la modification des lois de navigation. Il est absolument nécessaire que cette requête soit accompagnée d'une longue liste de noms. On espère donc que les citoyens de cette ville se hâteront d'y apposer leurs signatures.

Le Conseil de ville a remis à demain la considération de la pétition des pompiers de cette ville.

Les journaux d'en bas nous apprennent que la Législature du Nouveau-Brunswick doit s'assembler le dernier jour de Janvier.

Un Correspondant nous écrit en date du 23 : La petite mort, cette mort d'automne dont sont si favorisés les habitants des paroisses du Cap de la Madeleine, de Champlain et d'une partie de Batiscan, vient de faire son apparition sur le marché de Trois-Rivières ; chaque hiver, il se transporte une quantité prodigieuse de ce poisson dans le District de Montréal.

La 10e livraison du 21 volume du Répertoire National nous est parvenue, comme les autres, elle contient des morceaux dignes d'être conservés. M. Huston annonce deux autres volumes pour être publiés à ces deux premiers : nous en publierons le prospectus vendredi.

« La Chronique Religieuse » est reçue, elle paraîtra dans les Melanges de Vendredi.

M. V. T., lettre et \$13 incluses sont reçues ; nos remerciements. Les \$14 précédentes avaient été reçues.

M. C. Y., lettre reçue.

M. M. F., membre du clergé, lettre et vingt chelins inclus sont reçus ; tout est bien ; merci.

M. J. B., Donabsonville, Et. - U. S., lettre et \$10 reçues ; nos remerciements.

Correspondance Particulière DES ETATS-UNIS.

Washington, 14 décembre 1848.

Monsieur le Rédacteur,

Le congrès vient de commencer à travailler sérieusement ; la première semaine, il a pris trois jours de repos en signe de deuil et de respect à la mémoire de l'hon. M. Lewis, sénateur pour l'Alabama, mort il y a quelques mois. Lundi, le Vice-Président a donné communication au sénat de deux ou trois documents, l'un du secrétaire de la marine, et l'autre du secrétaire du trésor donnant un état des finances. Dans ce dernier document il se trouve quelque chose qui peut nous faire augurer favorablement de la question de la réciprocité de commerce avec le Canada, dont vous attendez la solution avec la plus grande anxiété, sans doute. Voici ce que dit le rapport :

« Je renouvelle la recommandation que j'ai déjà faite sur la liberté réciproque du commerce entre le Canada et les Etats-Unis, quant aux articles de la cue, de la manufacture ou production de l'une et l'autre contrées. Je recommande aussi la passation d'une loi offrant la même réciprocité au Mexique. Il est bien connu que les Canadiens, avec le consentement de la Grande Bretagne (et on pense que le Nouveau Brunswick aussi, tenant à la Nouvelle Angleterre), accepteraient avec empressement cette réciprocité. Les avantages seraient grands pour les Canadiens, aussi bien que pour nos ports sur les lacs, le St. Laurent et l'Atlantique, accompagnés de l'augmentation des péages et des affaires sur nos railroads et nos canaux à l'intérieur. »

Des représentants et quelques sénateurs, que j'ai pu entendre privément sur ce sujet, sont sûrs du succès de cette mesure. Le bill de réciprocité est confondu et sera présenté prochainement. M. Judah de Montréal, qui est à Washington pour l'hiver avec sa dame, a le bill entre ses mains, m'a-t-il dit, et il est informé d'une manière certaine qu'il n'y aura qu'une bien faible opposition.

Voilà pour ce qui nous regarde. Parmi les questions intéressantes, sur les affaires locales, sont les bills que j'ai mentionnés dans ma dernière correspondance, le projet du rail-road de Panama joignant le Pacifique à l'Atlantique, et l'établissement d'un gouvernement civil dans le Nouveau Mexique. Cette dernière question paraît devoir soulever de violents débats entre les partisans de l'esclavage et les abolitionnistes. A la seule présentation, par M. Benton du Missouri et M. Clayton du Delaware, d'une pétition demandant l'exclusion de l'esclavage pour ce territoire, et venant du peuple même du Nouveau Mexique, M. Calhoun de la Caroline a commencé vigoureusement son opposition. Aujourd'hui la séance n'a duré qu'une demi-heure et la suite aura lieu ce lundi prochain.

Tout-à-vous, R. B.

M. L'ÉDITEUR,

J'ai lu dans le N° de l'Avenir, du 23 courant, les résolutions des habitants de Ste. Marie de Mounoir, relativement aux dîmes. Il en est une qui renferme une insinuation injurieuse au curé de cette paroisse, parce qu'elle tendrait à faire croire qu'il exigerait deux mesures pour une. Voici le fait. Vers la fin de mai dernier, temps où la dime était requérable, ce Monsieur

donna avis à tous ceux qui lui devaient leurs dîmes de venir régler. Plusieurs restèrent en arrière, et ils ne furent point inquiétés, parce que c'est assez l'usage des curés d'attendre à leurs paroissiens à ensemençer leurs terres. Alors l'avoine se vendait trois francs. Cet automne, lorsqu'il s'est agi de régler avec ceux qui étaient en arrière, elle ne valait plus que trente sous. Et c'est à raison de ce changement de prix que le curé a exigé trois francs ou deux minots d'avoine. Or, en laissant cette alternative à ses paroissiens, il a cru leur favoriser le paiement de leurs dîmes, en leur épargnant les frais de voyage, pour aller vendre leurs grains, afin de solder leurs comptes. Ajoute que ce Monsieur a toujours fait un emploi honorable de ses revenus en favorisant l'éducation d'un bon nombre de jeunes gens dont il a payé les pensions au collège ; et en acquiesçant tout dernièrement le bel établissement du Dr. Davignon, pour en faire un couvent. Je ne doute pas que cette simple explication ne justifie pleinement ce digne prêtre auprès de ceux qui auraient conçu quelque soupçon désavantageux, en lisant les sus-dites résolutions.

JUSTICE.

25 décembre 1848.

Les journaux français sont priés de reproduire cette correspondance.

DE TOUT UN PEU.

AVOCAT. — J. F. Frost, écrivain, est nommé Avocat, etc. pour le Bas-Canada.

COMMISSION. — Les Honorables J. B. Robinson, R. S. Macaulay, A. McLean, W. H. Draper, R. B. Sullivan, et S. B. Harrison, J. G. Spang et J. G. Chever, Eccl., sont nommés commissaires sous la Sa Victoria, chap. S.

INSPECTEURS DU PÉNITENTIAIRE. — L'Honorable Adam Ferguson, Narcisse Amiot, Edward Carwright, Thomas, Robert Bristow et George Brown, écrivain, sont nommés Inspecteurs du Pénitencier, en place des ci-devant Inspecteurs.

MILICE. — Sont nommées, dans le régiment de Montréal :

7e Bataillon. Lieutenant: Hector L. Langevin, G. Giroux, J. A. Leprohon, Anselme Gendreau et J. A. Jordan.

8e Bataillon. Capitaine: Robert Lemoine. Lieutenant: P. B. Bédard.

9e Bataillon. Capitaines: John Delisle et Olivier Fréchet.

Enseignes: Jean Pratte, Pierre Comte, Benjamin Comte, Pierre Hudon et L. G. Fautoux.

Quartier-Maître: U. Boudreau.

Ass. Chirurgien: T. H. Latour.

Chaplain: Rév. H. Prévoist.

10e Bataillon. Capitaines: Chs. Delisle, N. Valois et Gén. Peltier.

Lieutenants: A. Monseau, L. Siméon et D. P. Myrand.

Enseignes: L. Lamontagne.

Quartier-Maître: Hub. Paré.

INCENDIE. — Nous voyons par les journaux de New-York que le Théâtre du Parc ainsi que deux ou trois maisons environnantes s'ont dévotées à la proie des flammes le 16 courant. La perte est estimée à \$60,000.

Ohio. — Après deux semaines de guerre intestine, l'étrange conflit survenu dans la législature de l'Ohio, semble toucher à un dénouement pacifique. Le sénat est parvenu à s'organiser complètement, et cet exemple entraînera la chambre, il faut l'espérer. Vendredi, M. Norton S. Townsend a proposé une sorte de compromis qui deviendra sans doute la base d'un traité définitif entre les deux partis. La chambre s'organiserait, et tous les membres prêteraient serment dans la forme régulière, à l'exception de ceux du comté d'Hamilton. Ce serait seulement après l'installation définitive de la législature que seraient examinés les droits et les titres des divers élus de ce comté. Jusqu'à cette vérification, ils resteraient en dehors des votes et des débats, et, dans le cas où les élections seraient annulées, il serait fait un appel au peuple. Ce moyen a le mérite de tout concilier, et de mettre fin à une situation anormale ; tout nous porte donc à croire qu'il sera adopté. En attendant, les démocrates continuent à camper dans la salle des séances, où ils ont élu domicile depuis le premier jour.

Courrier du 19.

L'Ohio. — Au milieu de sujets multipliés, la législature de l'Ohio continue à fixer l'attention. Les whigs ont rejeté le compromis dans lequel on avait eu voir enfin le dénouement de cette situation anormale. Forts de leur droit, ils ne veulent pas accepter une transaction qui menacerait de les mettre en minorité et d'assurer, par conséquent, leur défaite. Les choses restent donc dans le même état, chaque côté de la chambre formant une assemblée séparée avec un président distinct ; les démocrates continuent à occuper leurs sièges jour et nuit. Étrange spectacle, en vérité, qui offre cependant quelque chose de grand et de curieux. N'est-ce pas, en effet, quelque chose de merveilleux que cet ordre au sein de l'anarchie ? Et quel autre pays du monde pourrait offrir l'exemple de deux factions rivales, profondément divisées, siégeant dans la même salle, sans que la scission ait dégénéré en lutte ou en instant !

Courrier du 20.

NOUVELLES DE ROME. — En glanant dans nos journaux étrangers, nous trouvons que c'est le cercle populaire (et non le Ministère Démocratique) qui commandait à Rome. C'est Monsieur Carlo Mazzarrelli qui est nommé Ministre en place du pieux abbé Rosmini qui déclina ce honneur. Le Château St. Angelo était au pouvoir des troupes populaires. Le corps du comte Rossi a été déposé dans l'Église de St. Laurent et celui de Mgr. Palma dans l'Église St. Charles ; le nouveau ministère avait ordonné la formation d'une garde mobile de 1000 hommes ; le corps Diplomatique demeurait neutre vis-à-vis le nouveau Ministère, en attendant que les choses prissent une tournure décidée.

ROME ET LA FRANCE. — C'est le 28 novembre que Cavignac a annoncé à l'Assemblée Nationale de France qu'il avait envoyé six frégates armées et 3500 hommes à Civita-Vecchia pour protéger le Pape, et M. De Courcelles comme envoyé extraordinaire à Rome. A ce sujet, le Times de Londres se prononce ainsi : Cette résolution du gouvernement Français est une mesure justifiée et requise par l'état alarmant de Rome et... nous n'avons aucune raison de la regarder comme une violation des principes de paix et de neutralité que la république Française a jusqu'ici observés fidèlement. Nous espérons que la très-grande force navale anglaise, qui se trouvait récemment à Naples, se sera rendue de suite à Civita Vecchia, où un corps de marins anglais pourrait convenablement coopérer à protéger la personne du Pape.

CONVERSIONS. — Nous voyons par le Tablet de Londres que « la pieuse et industrieuse communauté de l'Enfant Jésus a converti quarante personnes durant l'année qui vient de s'écouler. Environ 50 femmes protestantes et autant d'enfants assistent le dimanche aux instructions. Les convertis sont fervents et fermes ; ils approchent des sacrements tous les mois. »

ENCORE UNE CONVERSION. — Andrew Blake, écrivain, J. P. de Rocklands (Galway) a fait abjuration du Protestantisme et embrassé la Catholicisme le 13 novembre.

CONVERSION D'UN MINISTRE. — Le Révérend M. Roberts on, ministre de l'Église Episcopaliennne de Dalkeith et chapelain de la Marquise de Lothian, a été dernièrement reçu dans le sein de l'Église catholique.

LES DEUX AMÉRICAINS. — Les deux citoyens américains, arrêtés il y a quelque mois en Irlande, viennent d'être remis en liberté, avec injonction de quitter l'Irlande sous trois semaines faute de quoi ils seraient de nouveau emprisonnés.

PÈRE MATHIEU. — Le père Mathieu vient de commencer une nouvelle campagne contre l'intempérance en Irlande.

EMIGRATION. — Tous les vaisseaux qui quittaient l'Irlande pour l'Australie ou l'Amérique sont encombrés d'émigrants, et sont retenus pour leur prochain voyage, tant l'émigration forcée (par la misère et la famine) est considérable.

CONCILIATION-HALL. — La Bibliothèque de Conciliation Hall vient d'être vendue ; elle rapporte plus de £500. M. J. O'Connell fait un appel aux Irlandais pour qu'ils empêchent, en contribuant eux-mêmes, la vente de la bâtisse Pourtard on parait croire qu'elle devra subir le même sort que la bibliothèque ; car où les Irlandais trouveront-ils de quoi contribuer !

OUVRAGE SUR LE CANADA. — Nous voyons que le Morning Post de Londres, du 22 novembre, annonce avec éloges la publication d'un ouvrage sur « le Canada en 1848 », dont l'auteur est un Lieutenant des Ingénieurs Royaux.

DEUX DATES. — Rossi a été assassiné le même jour que le Père de Vico mourait à Londres du typhus.

MAYNOOTH. — Les journaux de Londres nous apprennent que l'on construit en ce moment un nouveau collège, près de celui de Maynooth, d'après les plans de Pagin.

MELBOURNE. — Lord Melbourne était né le 15 Mars 1779 ; il est donc mort à près de 70 ans.

PAUVRETTÉ. — Il paraît qu'à Kilsish, Irlande, la pauvreté est si grande que la maison de travail est sans cesse environnée d'une foule de plusieurs centaines de malheureux sans emplois et sans nourriture, qui demandent à grands cris du pain pour soutenir leur vie ou a peine à suffire à toutes les demandes, et c'est là même chose dans presque toute l'Irlande.

RÉFORME. — Les grandes villes de Birmingham, Manchester, Liverpool, etc., vont tenir des assemblées pour la Réforme dont les deux champions sont MM. Home et Cobden.

CHARITÉ. — Jenny Lind, cette célèbre catinette, dont nous avons dernièrement rapporté la Charité (elle avait en effet donné £600 à l'Archevêque de Dublin pour ses pauvres), vient d'envoyer £6000 à Stockholm pour y terminer l'hôpital qu'elle a fait construire à ses frais. Elle a en outre envoyé £1800 à l'hôpital de Brompton.

UNE FERTE. — On estime que le manque dans la récolte des Patates et ses résultats inévitables causent à l'Irlande une perte de £43,000,000.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. — Des nouvelles du Cap de Bonne-Espérance portent que le gouverneur Anglais vient d'y mettre fin à la guerre.

VIENNE. — On rapporte que l'Autriche allait se séparer de la Confédération Germanique.

RUSSIE. — La Russie avait, dit-on, rassemblé 400,000 hommes sur les frontières de la Prusse, et était disposée à les faire marcher sur Berlin, si cette ville se révolait.

DES BRUTES. — Des lettres du Caire, du 27 novembre, annoncent la mort d'Ibrahim Pacha, fils de Mehmet Ali, qui lui-même est dit-on, expirant. Ibrahim aurait succombé à une attaque de choléra.

CONFÉRENCE. — M. Holmes a prêché, dimanche, sa troisième conférence. Cette fois son auditoire était immense et compacte ; la réputation et le succès de l'orateur avaient attiré à Notre-Dame des hommes de toutes les conditions et de toutes les parties de la ville. Il lui resta à développer les deux derniers jours de la création, et il l'a fait avec un succès qui égalait celui de la dernière conférence.

Journal de Québec, du 19

NAVIRE POUR LA CALIFORNIE. — Les colonnes du Journal de Commerce ne mentionnent pas moins de trente et un bâtiments en partance pour le « pays de l'or », dans le seul port de New-York. Neuf sont en chargement à Philadelphie pour la même destination ; à Baltimore, il y en a six et autant à Boston. En somme, il n'y a pas moins de soixante navires prêts à partir pour le Pacifique, dans les divers ports de l'Union.

Courrier.

EXPLOIT TÉLÉGRAPHIQUE. — Le message de M. Polk, que l'on estime contenir au moins cinquante mille mots, a été transmis en entier, par le télégraphe électrique de M. O'Reilly, de Baltimore à Saint-Louis. Il n'a ni pu paraître dans cette dernière ville, située à plus de mille milles de Washington, vingt-quatre heures à peine après sa présentation au congrès. C'est certainement le fait le plus remarquable qu'aient encore enregistré les annales de la télégraphie électrique.

Idem.

LA PRESSE A NEW-YORK. — D'après un relevé donné par l'Independent, il se publie à New-York 13 journaux quotidiens, 9 semi-hebdomadaires, et 66 paraissent toutes les semaines. On compte en outre 30 publications mensuelles ; 13 trimestrielles, une semi-annuelle ; ce qui fait un total de 153 publications, formant ensemble une édition annuelle de 69, 248, 864 exemplaires. Dans ce chiffre, les journaux quotidiens figurent à eux seuls pour 39, 218, 400 exemplaires, et les publications hebdomadaires pour plus de dix-neuf millions. Le nombre de rames de papier consommées dans cet immense tirage est de 147,095, dont le poids total est évalué à 5 millions 600 mille livres, et le prix à six cent mille dollars.

Idem.

NAISSANCE.

À Prés-de-ville, Montréal, le 20 courant, la dame de M. S. David, écrivain, a mis au monde un fils.

FÈCES.

À Roxbury, le 18, S. N. Dickenson, écrivain, à 47 ans il était le propriétaire d'un grand établissement d'imprimerie à Boston.

À NEWCASTLE-SUR-TYNE, le Major Ross, fils aîné du général Sir Hew Dalrymple Ross, K. C. B.

BANQUE D'ÉPARGNES.

DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

LUNDI prochain, le 1 de JANVIER, étant Fête d'obligation. (La Circonscription) il ne se fera pas d'affaires ce jour-là à cette Institution.

Par ordre.

JOHN COLLINS, Caissier.

26 déc.

AVIS.

CHEMIN DE FER DU

ST. LAURÉNT ET DE L'ATLANTIQUE.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que cette partie du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique, depuis le TERMINUS de la compagnie, sur le St. Laurent, jusqu'à St. Hyacinthe, formant une distance de trente milles sera livrée au commerce le ou après le Mercredi, 27 courant, jusqu'à avis contraire ; et les personnes qui désireront envoyer des marchandises par cette voie, sont invitées à les déposer dans les bûches de la compagnie, au Terminus, lesquelles seront reçues sans exiger de paiement d'ici à ce que le steamboat traversier soit arrêté par les glaces flottantes.

Le tarif et les règlements seront publiés immédiatement pour l'information du public.

On désire de plus faire connaître que les directeurs se proposent de parcourir la route du chemin de fer MARDI 26 du courant jour qui précède l'ouverture du chemin au public, en partant de Longueuil pour St. Hyacinthe, à 9 heures du matin ; les directeurs sont invités à faire ce voyage, afin de visiter et inspecter le chemin. Les représentants de la Presse, si toutes fois ils désirent être de la partie, sont aussi invités.

La cérémonie de l'inauguration anticipée du chemin a été remise, en conséquence de l'état avancé de la saison, à une occasion plus favorable où elle pourra se faire avec plus de solennité par la compagnie et avec plus de satisfaction pour les actionnaires et les invités en général.

Par ordre, THOMAS STEERS, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie, } 2 r. } 22 Dec. 1848.

MANUEL DE TEMPERANCE.

Le Soussigné, ayant acheté le privilège de l'auteur de l'Éd. Révisé, Père Chiniquy, saisit l'occasion d'informer ses pratiques et le public en général qu'il va incessamment en imprimer une nouvelle édition, revue et considérablement augmentée par l'auteur.

Cette édition sera enrichie du portrait de l'Apôtre de la Tempérance l'Abbé Chiniquy, et ne se vendra pas plus cher que les précédentes.

J. B. ROLLAND.

Montréal, 22 décembre 1848. — j. c. o.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURES

Coin des Rues Notre Dame et St. Vincent.

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de recevoir son

ATELIER DE RELIURE,

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui méritent l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Plumes, Encre, &c., &c., &c.

Z. CHAPELÉAU,

Montréal, 18 déc. 1848. — 46.

L'ALBUM

LITTÉRAIRE ET MUSICAL

DE LA MINERVE

A été publié Samedi dernier ; cette livraison qui contient un plus grand nombre de pages que les précédentes, complète l'année 1848. La feuille du titre et de la table qui doit être placée à la tête de ce volume se trouve à la fin de ce numéro. Le nom de la « Revue Canadienne » a été conservé parce que toutes les livraisons de cette année ont été publiées sous ce titre. Comme nous l'avons déjà dit le nombre d'exemplaires du premier tirage n'est pas assez considérable pour en adresser à tous les abonnés de la Minerve, c'est pourquoi nous prions ceux qui désireront s'abonner de le faire sans délai, vu qu'il n'en reste que quelques copies.

Les frais de poste pour les prochaines livraisons seront réduits.

Bureau de la Minerve, } 15, rue St. Vincent, 22 déc. 1848. }

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

L'ALBUM LITTÉRAIRE

PARAIT TOUTS LES MOIS,

Par livraisons de 40 Pa. de Matières,

avec un

MORCEAU DE MUSIQUE.

An pré-motif de \$2 par année pour les souscripteurs de La Minerve et de \$3 pour ceux qui ne sont pas abonnés à cette feuille les paiements devront être faits à l'avance au commencement de chaque semestre, autrement on exigera 25. 61. de plus des retardataires. — 15 Déc.

L. A. HUGUET-LATOUR,

NOTAIRE.

No. 16, RUE ST. VINCENT, MONTRÉAL.

Montréal, 20 octobre 1848. — 62

